



SNPTAS / DREAL  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

## Comité technique de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

réuni en visio le 22 avril 2021

### Déclaration liminaire de la CGT

Le projet de loi de transformation de la fonction publique constitue un bouleversement en profondeur du Statut général et de ses principes fondateurs : recours accru aux contractuels, Commissions Administratives Paritaires vidées de leur contenu et de leurs principales prérogatives et transformées en simple instance de recours, gestion par catégorie et non plus par corps, nouvelle culture managériale singeant celle du privé...

À cela s'ajoute le projet de loi 4D qui vient une nouvelle fois chambouler les services de l'État en annonçant des transferts de missions, qui aux régions, qui aux départements ou aux métropoles. Les DREAL ne sortiront pas indemnes de ce nouvel essorage qui fait de la Région le chef de file dans les domaines de la mobilité, de l'aménagement et du développement durable du territoire, de la protection de la biodiversité, du climat, et de la qualité de l'air. Les services de maîtrise d'ouvrage routiers ont eux vocation à suivre les routes qu'il est prévu de transférer de l'État vers les Départements, les métropoles ou les Régions. Après ce maelström, que restera-t-il de la DREAL ? Quelles missions ? Quel avenir pour les agents ?... Et quel service public de l'écologie, des transports et du logement pour les citoyens ?

#### **Conséquences des restructurations en cascades, de la poursuite des baisses d'effectifs et des moyens, les personnels souffrent !**

Le climat d'incertitude permanent sur l'avenir, entretenu par l'administration, est une manipulation grossière qui vise à emporter l'adhésion des agents, par la contrainte et de manière forcée. Laisser les agents mariner des mois, voir des années en faisant courir des rumeurs sur le devenir de pans entiers de services ne vise qu'à une chose : extorquer aux personnels un accord sur le plan que finit par présenter l'administration. Car « enfin on sait où on va ». Et ce processus est sans arrêt recommencé. Quelle violence, quel mépris que ces méthodes ! Alors que les directeurs n'ont à la bouche que les mots comme « bienveillance », « écoute », « concertation »..., la réalité est en parfaite opposition à ces discours !

Le ministère vient d'ailleurs de présenter aux représentants du personnel un « plan d'action ministériel 2021-2022 relatif à la prévention des risques psychosociaux » qui ne mentionne même pas les réorganisations incessantes comme constituant un des risques principaux. La cause essentielle de risques est dénié ! Donc les réorganisations peuvent se poursuivre avec les méthodes du « monde d'avant ».

Et effectivement puisque vous nous réunissez aujourd'hui en CT avec pour unique projet de faire passer, « quoi qu'il en coûte » le projet de fusion des SPC Allier et Loire-Cher-Indre que nous

avons unanimement rejeté le 23 mars. Nous vous avons dit dans notre déclaration liminaire à cette date que le « [...] transfert du Pôle Hydrométrie et Prédiction des Crues Allier à la DREAL Centre-Val de Loire est un projet d'absorption pure et simple d'un morceau de l'ex-DREAL Auvergne par la DREAL Centre-Val de Loire au 1<sup>er</sup> juillet 2021 ! Cette absorption se fait là aussi dans l'urgence, sur la base du pire scénario, sans réelle concertation, en dépit du bon sens et contre l'intérêt bien compris des enjeux, des missions et des agents. ». Nous avons aussi largement dénoncé en séance le dossier bâclé qui était présenté et en particulier : L'absence de définition claire des agents concernés par le pré-positionnement, le défaut de présentation des fiches de postes, le manque de réponses aux questions de fonctionnement matériel...

Aujourd'hui, les questions sont quasiment les mêmes : Toutes les fiches de postes ne sont pas présentées ; les documents sont incomplets ; les questions de fonctionnement au quotidien restent un épais mystère, etc. etc.

Derrière ces questions, nous vous rappelons, Monsieur le Directeur, il y a des agents... des agents qui sont dans l'incertitude par rapport à ce qui va advenir de leur travail, leur encadrement, leurs conditions matérielles... dans à peine deux mois. Ce n'est pas acceptable !

La CGT dénonce à la fois la situation de réorganisation permanente de la DREAL, les conditions de ces réorganisations et la situation qui est faite aux agents des Hydrométries et SPC Allier et Loire-Cher-Indre.

Sur le fond, la CGT est contre cette réorganisation qui ne va avoir pour effet que d'éloigner encore plus l'administration des citoyens et à rendre l'organisation de l'administration encore plus incompréhensible, sans apporter ni moyens, ni effectifs pour améliorer la qualité du service rendu.

Sur la forme, la CGT dénonce la précipitation et l'impréparation dans lesquels est menée cette fusion. Il est inacceptable que l'administration demande au Comité technique de se prononcer sur des documents incomplets et non finalisés. Les représentants du personnel ne sont pas là pour signer des chèques en blanc à l'administration et laisser l'impression amère de brader les intérêts des agents.